

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS-DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

| CAHORS | | | | | ARRIVÉES A | | | | | CAHORS | | MONTAUBAN | | | TOULOUSE |
|--|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------|-----------------------------------|----------------------|------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|----------|
| ARRIVÉES | DÉPARTS | LIBOS | VILLENEUVE | AGEN | BERGERAC | BORDEAUX | PÉRIGUEUX | PARIS | Arrivées | Dép. p ^r Montaub. | Arrivées | Dép. p ^r Cahors | Dép. p ^r Toulouse | (Arrivée) | |
| 10 ^h 25 ^m matin. | 6 ^h 35 ^m matin. | 8 ^h 12 ^m m. | 9 ^h 22 ^m m. | 9 ^h 40 ^m m. | Midi 18 ^m | 3 ^h 51 ^m s. | Midi 36 ^m | 11 ^h 46 ^m s. | 9 ^h 51 ^m m. | 4 ^h 45 ^m m. | 7 ^h 1 ^m m. | 7 ^h 25 ^m m. | 7 ^h 56 ^m m. | 9 ^h 21 ^m mat. | |
| 5 1 soir. | Midi 55 | 2 37 s. | 3 52 s. | 4 18 s. | 5 17 s. | 8 10 — | 5 47 s. | 4 38 m. | 12 37 s. | 11 » — | 1 » s. | 10 35 — | 1 ^h 15 ^m s. | 2 ^h 45 ^m soir. | |
| 10 47 — | 5 50 soir. | 7 40 — | 9 47 — | 10 15 — | • | 4 39 m. | 11 30 — | 2 49 s. | 6 48 — | 5 25 s. | 7 45 — | 4 40 s. | 8 30 — | 9 50 — | |

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 56^m matin.

Cahors, le 27 Août.

LE BANQUET DE CASTELNAU

Les journaux bérallistes célèbrent les splendeurs du banquet de Castelnau-Mont-ratier. Il paraît que les candidats de la Liste du comité étaient en veine de discours ce jour-là. Le *Réformateur* rapporte que M. de Verninac, sénateur, a parlé en « termes éloquentes », que M. Rozières a prononcé « une allocution chaleureuse », que M. Lachière « est un brillant orateur », M. Talou « un logicien de premier ordre », M. Rey « un conférencier érudit », enfin, M. Béral, sénateur, un discoureur « magistral ».

D'après ce luxe de qualificatifs, si les populations de Castelnau n'ont pas été épatées, c'est que vraiment elles y ont mis de la mauvaise volonté.

Mais le *Réformateur* qui nous dit toutes ces belles choses sur les mérites des candidats bérallistes à la députation, oublie de parler de l'accueil glacial qui a été fait à tous ces parleurs; il oublie aussi de donner le nombre des participants au banquet démocratique, « où des toasts innombrables ont été portés au maire, aux sénateurs et au succès de la Liste républicaine ».

Eh bien ! ce banquet patriotique au *Lion d'Or*, ne comptait que vingt couverts !

Décidément, la nappe des banquets est usée. Il faudra trouver autre chose.

Pendant ce temps, les candidats libéraux visitent tranquillement, sans tout ce bruit de grosse caisse, les paisibles populations de

nos communes et partout ils trouvent l'accueil le plus sympathique.

On sent, à la manière dont ils s'entre-tiennent avec ces Messieurs, que nos campagnes sont de cœur avec eux; mais traqués par des influences haineuses, ils se tiennent sur une réserve prudente, car nos maîtres d'aujourd'hui ne reculent pas devant la menace. Que demain M. Béral et Cie les visitent, avec accompagnement de fanfare et étalage d'insignes sénatoriaux, nos braves paysans feindront l'ébahissement et l'admiration; mais soyez sûrs que tout cela n'implique en aucune manière le sens de leur vote.

Ils savent très bien que la République de MM. Béral et tant d'autres, a conduit leurs enfants au Tonkin, n'a rien fait pour l'agriculture, prépare des impôts nouveaux si elle triomphe aux élections prochaines, et achèvera la ruine de la France.

Ils savent aussi que les républicains libéraux, à la tête desquels marchent tant d'hommes distingués, sont les seuls qui puissent mettre un peu d'ordre dans les affaires de l'Etat si compromises, dans les finances si gaspillées, depuis que des imprudents et des ambitieux ont renié la République conservatrice de M. Thiers.

Ils savent très bien tout cela, les habitants de nos campagnes, et s'ils ont l'air de battre des mains au passage des cavalcades radicales, ils serrent avec tristesse, dans l'intimité, celle des républicains modérés en leur disant : « Ah ! qu'il est temps que toutes ces comédies finissent et que nous puissions,

» en suant du matin au soir, ne pas mourir » de faim. »

Toute « l'éloquence » de MM. Rozières, Talou et autres, ne couvrira pas ces paroles de désespoir et de haine contre ceux qui ont amené ce triste état de choses, et qui s'en vont, bravant la misère publique, banqueter joyeusement à la barbe des malheureux.

Amusez-vous bien, MM. les bérallistes ! Vous paierez les violons le 4 octobre prochain.

Un républicain conservateur.

PAUVRE AGRICULTURE !

Quand le paysan français arrive à gagner 1,000 fr. avec sa terre, l'Etat fait en sorte de lui prendre 333 fr. sous une des nombreuses formes que revêt l'impôt et au moyen des divers procédés que le fisc met en œuvre.

Quand le cultivateur américain, ce concurrent acharné du paysan français, gagne 1,000 fr., son gouvernement ne lui demande que 10 fr. de contributions.

Voilà pourquoi l'Américain peut vendre son blé très bon marché, alors que le paysan français ne vend pas le sien, ou ne trouve à le vendre qu'à des prix insuffisants, qui le conduiront prochainement à la ruine.

Où le gouvernement achète le blé. — Il y a quelque temps, le gouvernement déclarait à la tribune qu'à l'avenir il ne serait plus fait d'achats officiels de blé d'Amérique.

Cette déclaration avait été provoquée par des protestations de députés de départements agricoles.

avant de me remettre en route pour revenir à la maison... Alors, la chaleur, la fatigue, l'âge aidant... Bref, je me suis endormi, sans m'en douter... Quand je me suis réveillé, un coup sonnait à l'horloge de la Sorbonne : je me suis imaginé que c'était onze heures et demie, et je me suis empressé de prendre mes cliques et mes claques... Mais j'ai été tout ahuri en trouvant la porte de la rue entr'ouverte.

— Qu'avez-vous pensé sur ce point ?
— J'ai pensé que Mathieu, le cocher, avait oublié de la fermer.

— Mathieu affirme, au contraire, qu'il n'a pas négligé ce soin. La cuisinière et les deux valets de pied étaient présents quand il a donné le double tour. Voyons, Lebrun, de quelle façon arrangez-vous que cette porte se soit trouvée ouverte ?
— Dame ! mon magistrat, à moins que quelq'un ne se soit introduit pendant mon sommeil.

— Impossible, puisque vous n'avez tiré le cordon à personne et que vous seul aviez une clef.

L'ex-intendant baisse la tête et reste muet. Une légère rumeur circule dans le public. M. de Monnerqué reprend :

— Il est suffisamment démontré, aujourd'hui, que l'assassin a pénétré dans la chambre de la victime par la porte qui communique avec l'escalier de service. Or, le passe-partout que vous aviez en votre possession, fait non-seulement jouer le pêne de la serrure de la porte-cochère, mais il ouvre encore cette porte du petit degré. De qui teniez-vous ce passe-partout ?
— De ma maîtresse. Elle me l'avait confié, afin, lorsqu'elle était couchée, de ne pas être obligée de se déranger pour m'ouvrir, quand quelque chose

Or, voici l'avis que ce même gouvernement a fait publier dans les journaux de la Bretagne :

• Le public est prévenu que le jeudi 20 août 1885, à trois heures de l'après-midi, il sera procédé, à Cherbourg, à l'adjudication de 150,000 kilogrammes de blé, froment tendre roux d'hiver d'AMÉRIQUE, non logé. »

Le conflit hispano-allemand

Madrid, 25 août.

Au conseil des ministres, tenu sous la présidence du roi, a été lue la note que l'Espagne a adressée au cabinet de Berlin pour réclamer son droit sur les Carolines, méconnu par la notification du protectorat que l'Allemagne prétend exercer sur ces îles. Lecture a été faite aussi de la réponse du cabinet de Berlin annonçant qu'il ne refuse pas de discuter les droits de l'Espagne sur les Carolines, puis de la seconde protestation de l'Espagne contre une pareille prétention.

Madrid, 25 août.

Le roi, arrivé hier par un train spécial de la Granja, a présidé le conseil des ministres.

Le ministre des affaires étrangères a annoncé que l'Allemagne a répondu d'une façon évasive à la première communication du gouvernement espagnol. Celui-ci a répondu par une dépêche expliquant les droits de l'Espagne.

Ce télégramme a été reçu aujourd'hui par le gouvernement allemand. On annonce que la dépêche sera prise en considération et l'on exprime l'espoir que l'affaire sera arrangée d'une façon amiable.

Il résulte, en outre, d'un télégramme, que l'Allemagne a établi son protectorat sur les îles Carolines en faisant observer que ce territoire était abandonné. La question sera de nouveau discutée en conseil, quand la réponse de l'Allemagne sera arrivée.

Les journaux sont unanimes à considérer le dernier télégramme officiel de Berlin comme un moyen d'arriver à gagner du temps.

Le gouvernement espagnol attendra la note explicative de l'Allemagne; mais il ne négligera

m'appelait près d'elle.

— Etiez-vous seul à jouir de ce privilège ?

— Je vous demande pardon. Madame avait aussi fait faire un passe-partout pour son filleul.

— Oui, pour ce mauvais sujet dont elle a dû se séparer. Savez-vous les motifs de cette séparation ?

Jacques Lebrun paraît hésiter. Puis, il finit par balbutier :

— Des dettes... des fredaines... une amourette peut-être.

— Les déplorables antécédents de ce jeune homme avaient tout d'abord attiré l'attention de la justice. Mais il est établi qu'il a quitté Paris, voici tantôt six mois, et qu'il sert actuellement aux colonies. Cependant, si vous avez à relever certaines charges contre lui, il est de votre devoir et de votre intérêt de nous éclairer à cet endroit.

L'ex-intendant fait un mouvement de dénégation énergique :

— Accuser Roland !... Moi !... Le ciel m'en préserve... C'est un écervelé, un étourdi, un fou, mais il n'est pas coupable...

L'accent de chaleureuse conviction avec lequel l'ex-intendant prononce ces paroles ne laisse pas d'impressionner singulièrement ses auditeurs. On s'attendait, en effet, à ce qu'il tenterait de se débarrasser, en la rejetant sur l'ancien secrétaire de la feuée dame, de l'écrasante responsabilité dont l'accable la circonstance du passe-partout. Point du tout : c'est lui qui semble avoir à cœur de défendre ce mauvais sujet de Roland... On s'étonne, on chuchote, M. de Broë prend des notes. M^{me} Barthe adresse des observations à son client.

Celui-ci, sur l'invitation de M. le président, ra-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

42

LA BELLE LIMONADIÈRE

DEUXIÈME PARTIE

LA ROUTE DE L'ÉCHAFAUD

VII

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

« — Nous allons aborder les circonstances qui se rattachent directement à l'événement du 3 janvier... — Accusé, quel a été l'emploi de votre temps pendant la journée et la soirée qui ont précédé le crime ?

« — Monsieur, toute la matinée durant et une partie de l'après-midi, ma maîtresse reçut des visites, que je fus chargé d'introduire... A trois heures, comme c'était dimanche, je la conduisis selon l'habitude, aux Vèpres, à Saint-Sulpice. Les deux valets de pied nous suivaient...

— Madame Mazerolles était bien portant ?
— Jamais je ne l'avais vue plus alerte et plus gaie...

— A votre connaissance, elle n'avait ni peines, ni contrariétés, ni ennuis apparents ou cachés ?

— Non, monsieur... Ah ! si, pourtant. S'il faut tout dire, elle avait eu, cinq ou six mois auparavant, pas mal d'arias et de tracassés, par rapport

à un sien filleul qu'elle avait pris pour secrétaire et dont la conduite lui avait donné de vifs sujets de mécontentement...

— Nous nous occuperons plus tard de ce jeune homme. Revenons à Saint-Sulpice. Après les vêpres ?

— Madame m'ayant octroyé *campo* jusqu'au soir, je m'en fus dîner en famille, chez moi, à la Croix-Rouge où je me suis attardé à causer avec ma fillelette. Il était environ onze heures, lorsque je retournai à l'hôtel. Ma maîtresse se préparait à se mettre au lit; ses deux femmes de chambre l'accommodaient de nuit; elle me gronda en manière de plaisanterie : *Gageons que vous vous êtes oublié avec une demoiselle*. — *Oui, madame, et avec une jolie, sur ma foi, Ah ! fit-elle en souriant, notre Hélène est la belle des belles !* Et elle m'informa de ce qu'il y avait à faire pour le lendemain. Nous sortîmes ensuite de son appartement, où nous l'entendîmes s'enfermer. Madeline et Annette remontèrent se coucher. Les autres domestiques en avaient déjà fait autant : le lendemain étant jour de réception, il était présumable qu'on veillerait assez tard.

— Quelle heure était-il en ce moment ?

— Onze heures.

— Il résulte des déclarations de votre concierge, des voisins et de votre fille elle-même, que vous n'êtes rentré à votre domicile qu'entre deux et trois heures du matin. Qu'avez-vous fait dans cet intervalle ?

— Mon Dieu, monsieur, voici ce qui m'est arrivé : je suis descendu à la cuisine, j'ai posé mon chapeau sur la table et je me suis assis devant la cheminée, afin de me régaler d'un air de feu,

pas les préparatifs de résistance pour soutenir ses droits.

Les journaux carlistes offrent cent mille hommes ; les libéraux en offrent autant. En outre, on suggère l'idée de délivrer des patentes aux bâtiments de long-cours, qui auraient bien vite détruit le commerce maritime allemand.

Une grande animation règne au cercle des officiers de Madrid. On y rompt toutes les relations d'amitié avec les officiers allemands. Le général Salamanca a renoncé à la croix de l'Aigle-Rouge, et les officiers à toutes les décorations allemandes.

Les gouverneurs des provinces télégraphient au gouvernement qu'une grande agitation règne dans la population.

Le gouvernement recommande la sagesse et la prudence. Il refuse le service des musiques des régiments pour les manifestations publiques.

On attend le résultat des négociations.

Des ordres militaires ont été donnés à l'escadre de Gibraltar.

Aujourd'hui les représentants de la presse tiennent une grande réunion pour décider l'attitude qu'il faut prendre vis-à-vis de l'Allemagne, et protester contre la conduite de deux journaux espagnols qui prêchent la prudence et conseillent de céder au « colosse d'occasion ».

L'Allemagne ne peut rien au point de vue maritime et commercial ; au contraire, l'Espagne peut beaucoup contre le commerce germanique.

La *Epoca* fait remarquer que depuis le moment où la nouvelle du coup de main exécuté par l'Allemagne est arrivé en Espagne, le peuple espagnol, sans distinction de parti, n'a pas hésité une minute à protester contre le puissant empire germanique.

L'Espagne a plus de 125 vaisseaux de guerre, dont 8 grands cuirassés, comportant un personnel de plus de 20,000 hommes et un armement de 800 bouches à feu. La flotte dispose des meilleurs ports, sur les côtes du versant septentrional des Pyrénées océaniques.

Les navires se trouvent dans de bons mouillages, ceux de la Cologne, du Ferrol, de Santander, de Saint-Sébastien, de Forotarabie ; sur la côte occidentale, ils ont Cadix ; sur le littoral sud, ils ont Tarifa, Algésiras, Malaga, Carthagène, Alicante, Barne et Roses.

Tous ces ports sont couverts de défenses inexpugnables.

D'une guerre avec l'Allemagne, il n'y a rien à craindre pour l'Espagne. Voilà ce qu'on dit partout, et ce que l'on comprend ici. On est donc résolu à une conduite énergique vis-à-vis de l'Allemagne.

Madrid, 25 août.

Le mouvement antiprussien s'accroît : on envisage l'éventualité d'une alliance française.

Le *Libéral* écrit : « Comment parler des Allemands sans parler des Français ? Tout le monde ici a le nom de la France à la bouche. Les sympathies s'accroissent. De mystérieux courants nous ont toujours unis aux Français, aux Portugais et aux Italiens. »

« Nous parlons une langue dont l'identité fondamentale est absolue. Notre avenir doit également se ressembler. L'Allemagne s'étend, s'engraisse. Gare ! si les races latines ne se défendent pas, elles seront dévorées. »

Ces paroles sont bien l'expression de l'opinion publique.

contes les différentes particularités qui ont précédé et suivi la découverte du crime, dans la matinée du 3 janvier. Son récit est, du reste, conforme sur tous les points à celui de l'acte d'accusation. Lebrun termine d'une voix entrecoupée de sanglots :

— Alors, quand j'ai vu le corps de ma maîtresse étendu sur un canapé, — avec ses blessures béantes, — ça m'a fait comme si c'était mon propre sang qui s'en allait par les entailles ! Je n'ai plus rien aperçu, je n'ai plus rien entendu de ce qui s'agitait autour de moi. Figurez-vous un fantassin à qui un boulet de canon vient d'emporter les deux jambes ! Un régiment de cuirassiers m'aurait piétiné dessus sans m'arracher une plainte, un trépassement, un soupir...

M. de Monmerqué :

Le ministère public assure que ce n'est pas sans calcul que vous avez affecté cette prostration, cette insensibilité passagère.

— Le ministère public n'avait pas eu la douleur de se heurter au cadavre de sa bienfaitrice égorgée... Comment pourrait-il savoir ce qui se passait dans mon intérieur en ce moment ?

— Vous connaissiez la combinaison du coffre-fort ?

— Le sieur Alexandre Mazerolles se lève au banc de la partie civile :

— Morbleu ! ma malheureuse mère se défait de tout le monde... Il n'y avait que ce gredin-là...

M. le président :

— Encore une fois, capitaine, abstenez-vous d'intervenir dans le débat.

M^e Berville force son client à se rasseoir et à se calmer. Le magistrat reprend :

— Ce coffre-fort renfermait des valeurs impor-

Berlin, 25 août.

Les dépêches d'Espagne ont produit une vive émotion dans les cercles officiels. On ne s'attendait pas à une résistance aussi vive des Espagnols.

Le ministre de la marine a eu hier soir un long entretien avec M. de Bismark qui l'avait fait demander. Rien n'a transpiré.

On croit savoir que le chancelier a dit au ministre qu'il ne voulait à aucun prix céder aux réclamations espagnoles et qu'il fallait se mettre en mesure de tenir tête. D'autres navires, en plus des trois frégates de guerre qui ont été expédiées hier à Vigo, vont être immédiatement armés et envoyés.

Berlin, 25 août.

On se préoccupe beaucoup de l'attitude que va prendre la France si le conflit s'accroît. De là pourrait dépendre toute la sécurité de l'Europe au point de vue de la paix ; car M. de Bismark n'admettra pas qu'on le contrecarre dans sa nouvelle politique coloniale.

Les dispositions de l'empereur Guillaume sont conciliantes.

Le différend hispano-allemand a provoqué contre la France un enthousiasme qui ne contribuera pas à augmenter l'éclat de la journée du 2 septembre. On ne croit pas à des complications. La seule chose qui déplaît est que l'opinion publique en France se soit prononcée si résolument en faveur de l'Espagne contre M. de Bismark.

La *Gazette de Cologne* publie la note suivante :

« Nous apprenons de source autorisée que le gouvernement allemand se propose de soumettre la question en litige, au sujet des îles Carolines à l'arbitrage d'une puissance amie. »

Informations

Olivier Pain. — On télégraphie de Londres, 18 août :

« On mande de Bombay qu'un individu, se disant prêtre catholique et prenant le nom de père Kanovies, a été arrêté, il y a quelques semaines à Cochin comme espion russe. Les autorités indiennes croient que c'est Olivier Pain. »

Le Caire, 19 août.

En Egypte, on ne paraît pas croire qu'Olivier Pain ait été fusillé, car vers la fin d'avril, les autorités anglaises du Caire croyaient Olivier Pain vivant ; on l'attendait même en Egypte et ordre avait été donné de lui délivrer un laissez-passer.

En présence des affirmations de M. Selkowitzch, le gouvernement français vient de prescrire à des agents diplomatiques et consulaires de minutieuses recherches sur les circonstances qui auraient entouré la mort d'Olivier Pain.

Selon le résultat de ces investigations, le gouvernement avisera aux pourparlers qu'il pourrait avoir à engager avec le gouvernement anglais.

antes, tant en numéraire qu'en billets, des bijoux, de la vaisselle plate...

Le fils cadet de la défunte pousse un gémissement qui attire sur lui l'attention générale.

— Qu'est devenu tout cela ? poursuit le président : L'accusation prétend qu'après vous en être emparé vous l'auriez fait disparaître.

L'accusé haussant les épaules :
— Hé ! monsieur, on m'a déjà harassé de pas mal de questions à ce propos ! Qu'est-ce que vous voulez que je réponde ? Je n'ai pas tué, je n'ai pas volé ; par conséquent, je n'ai pas eu à cacher le fruit du meurtre et du vol.

— Soit ; mais le coffre-fort contenait, en outre, le testament de votre maîtresse. Comment expliquez-vous que ce testament ait été retrouvé ouvert, justement à la page qui vous concerne ?

Lebrun avec un redoublement d'impatience et d'égarement :

— Je n'explique rien... Je ne sais pas... On me hacherait par morceaux, que je ne saurais en dire davantage.

— Enfin, il résulte du rapport des médecins et de l'autopsie de la victime que celle-ci a succombé aux coups qui lui ont été portés avec un instrument tranchant, à lame longue, aiguë, triangulaire, de l'espèce dite *couteau ou poignard catalan*... Or, un de ces couteaux a été remarqué entre vos mains par les domestiques de la maison...

L'ex-intendant essuie, du revers de sa manche, son front baigné de sueur :

— Parfaitement vrai, mon magistrat ! C'était une *navaja* que j'avais cueilli, en Espagne, à la ceinture d'un *guerrillero*.

— Qu'avez-vous fait de cette arme ?

Commission Anglo-Française.

Le comité parisien de la ligue internationale pour la paix se propose d'instituer une commission Anglo-Française non officielle pour enquerir sur la mort d'Olivier Pain.

Le prince Napoléon. — On assure que le prince Napoléon défend à ses amis de poser leurs candidatures à la députation.

La chute de Kassala. — Nous avons annoncé la reddition de Kassala. Voici les détails :

AU SOUDAN

La garnison de Kassala était entrée en arrangement avec la tribu des Hadendowas, le 30 juillet dernier. Les conditions de cet arrangement sont encore inconnues.

Les rebelles et la garnison vivent maintenant tous dans la ville.

Les nouvelles reçues du Caire sont de trois jours ; mais les autorités pensant qu'elles pouvaient être dénuées de fondement les avaient tenues secrètes. Depuis on en a reçu confirmation à Souakim, de trois sources différentes.

La garnison a été forcée de capituler par suite du manque de vivres. On avait mangé les ânes et les chiens ; on vivait d'herbes en dernier lieu.

Il est probable que le major Chermiside va prendre des mesures pour obtenir la mise en liberté des prisonniers.

Selon les nouvelles reçues du Soudan, Senaar tiendrait encore. Dans les derniers jours de juillet la garnison a fait une sortie ; elle a repoussé les rebelles.

On assure ici qu'Osman-Digma est parti pour Khartoum, dans le but de se faire proclamer successeur du mahdi.

A Dongola. — 4,000 Soudaniens ont occupé Dongola.

LE CHOLÉRA

Toulon, 25 août.

A Toulon, la situation s'aggrave : la mort de M. Joubert, inspecteur en chef des services administratifs, celle de M. Augier, médecin de la marine, et les mauvaises nouvelles de l'état du docteur Carrence causent une pénible impression sur la population riche, qui est surtout éprouvée ; elle est prise d'une panique effrayante et quitte la ville en masse. Toutes les routes sont couvertes de voitures de déménagement.

Aujourd'hui doit avoir lieu une réunion de médecins et de pharmaciens.

Gibraltar, 24 août.

Deux cas de choléra se sont produits dans la baie, sur un navire charbonnier. Une femme est décédée.

Rome 24 août.

Il est inexact que le choléra se soit produit à Tarrice, province de Rome.

LE CHOLÉRA A HAIPHONG

Le fléau qui sévit actuellement dans l'Extrême-Orient y a été porté par le 2^e bataillon du 2^e

— Je l'ai perdue, ou on me l'a soustraite, quel que temps avant l'accident.

— MM. les jurés apprécieront... Toutefois, en terminant ce long interrogatoire, je ne dois point vous dissimuler qu'il n'a détruit aucune des charges qui s'élèvent contre vous. Réfléchissez, Lebrun, ce système des dénégations me paraît déplorable. Une entière franchise, un repentir sincère pourraient seuls vous mériter l'indulgence de vos juges...

L'accusé, d'un air sombre :
— J'ai dit la vérité. Je respecte la cour, ces messieurs du jury et tout le *bataclan* ; mais il n'y a pour moi qu'un tribunal capable d'apprécier, comme vous dites. C'est celui du bon Dieu, qui jugera votre arrêt.

L'ex-intendant se rassied brusquement. Profonde sensation. L'audience est levée.

Le lendemain, on procéda à l'audition des témoins. Elle dura toute la journée et ne donna lieu à nul incident remarquable.

Le surlendemain, le ministère public prit la parole.

M. de Broë ne nie point les excellents antécédents de Jacques Lebrun. L'accusation n'a rien recueilli qui fût défavorable à ce dernier durant la période qu'il a passée sous les drapeaux et celle où il a appartenu au service de la défunte. L'impartialité lui a fait un devoir de le déclarer hautement... Mais l'honnêteté a des bornes : la perversité seule n'en a pas ! Il suffit d'un instant pour transformer en scélérat le mortel le plus vertueux. Qui prouve, d'ailleurs, que cette irréprochabilité apparente, soutenue, ne soit pas un masque, un

régiment étranger, parti l'automne dernier, de la province d'Oran.

Ce bataillon, destiné à Formose, avait eu 14 décès avant son départ ; il en a eu 5 en route et un grand nombre à Kelung.

Evidemment, on a eu tort de déplacer ce bataillon.

L'ESCADRE EN ORIENT

Plusieurs des bâtiments faisant partie de notre ancienne escadre de l'Extrême-Orient et qui tiennent la mer, sans interruption, depuis deux ans et demi et trois ans, sont dans un tel état de délabrement que leur réparation est impossible.

Pour ne citer qu'un exemple, le cuirassé l'*Atalante* a été jugé incapable de faire la traversée de Hong-Kong en France.

En conséquence, ce vaisseau a été condamné et expédié à Saïgon où il sera purement et simplement démoli.

Le ministre de la marine n'avait pas tout à fait tort lorsqu'il demandait 100 millions sur les 200 millions du Tong-King, pour reconstituer notre matériel naval.

Loterie des artistes musiciens.

Le numéro 252,700, gagne 100,000 fr.

Le numéro 236,388, gagne 50,000 fr.

Le numéro 527,712, gagne 25,000 fr.

Les numéros 7,268 et 912,333, gagnent chacun, 10,000 fr.

Les numéros 16,226 et 701,331, gagnent, chacun, 5,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT.

Seance du 22 août 1885.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2.

M. le Préfet donne connaissance au conseil d'une dépêche par laquelle M. le Directeur des manufactures des tabacs de l'Etat l'informe que la commune de Cremps a été autorisée à planter du tabac.

Il communique ensuite au Conseil une dépêche de M. le ministre des travaux publics relative au rachat du pont de Lamadeleine.

Le conseil vote une somme de 612 fr. 50 aux secrétaires de mairies pour rémunération du travail que leur occasionne l'application de l'article sur la protection des enfants du 1^{er} âge.

Vote une subvention de 600 fr. pour l'application de la baccine animale dans le département.

Ajourne à la session d'avril l'examen de la demande formulée pour les employés de la préfecture relative à une modification à apporter aux statuts de la caisse des retraites.

Vote une somme de 800 fr. pour la construction du parapet dans la Cévénus de Douelle.

Vote une somme de 2,800 fr. par achat et réparation à la préfecture de Gourdon.

Vote un crédit de 500 fr. pour faire l'inauguration de l'école normale d'instituteurs.

Vote la création de deux bourses à l'école nor-

dreusement ajustés avec art et portés avec patience dans un but caché ou coupable ?

Le ministère public aborde ensuite le côté matériel du débat.

La certitude, démontrée par l'instruction, que le crime de la rue des Maçons n'a pu avoir d'auteur qu'un familier de l'ancien logis Thorillon : l'habitude que possédait l'ex-intendant des âtres, détours, et usages de ce logis et de ses hôtes ; le passe-partout découvert entre ses mains ; le testament ouvert au chapitre qui l'intéresse ; les trois heures qui se sont écoulées, et dont il lui est impossible de justifier l'emploi, — entre sa sortie de la chambre de madame Mazerolles et son retour à son domicile, à la Croix-Rouge ; la nature des blessures auxquelles la malheureuse femme a succombé, blessures produites par un instrument identique à celui que Lebrun avoue avoir eu en sa possession, et qu'il ne peut représenter dans la bouche de M. l'avocat du roi, devient l'arme d'une argumentation serrée, pressante, impitoyable, qui poursuit l'accusé pied à pied, jusqu'à ce qu'elle le fasse tomber sous le coup de la loi édictée pour le punir.

Le jeune magistrat termine de la sorte ce morceau d'une logique et d'une impétuosité rares :

— Messieurs les jurés, le Dieu dont vous tenez présentement la place, s'il est un Dieu de miséricorde, est aussi un Dieu de justice. S'il protège et console les bons, il est l'effroi des méchants. L'équilibre du monde moral réside dans le maintien de cet ordre inviolable. Remplissez l'auguste ministère qui vous est départi.

PAUL MAHALIN.

(A suivre.)

male d'institutrices à Montauban et émet un vœu tendant à ce qu'une halte soit établie à Larroque des Arcs, sur la ligne de Cahors à Capdenac.

Le conseil procède ensuite au vote de plusieurs sous-chapitres du budget.
La séance est levée à 4 h. 1/2 et la session est déclarée close.

Nous apprenons avec plaisir que M. Lanaspèze, ancien professeur au lycée de Cahors, vient d'être reçu agrégé des sciences mathématiques.

M. Moulin, inspecteur d'Académie en congé est nommé proviseur au lycée d'Angers. M. Moulin est le gendre de M. Andral, d'Espédaillac, ancien ingénieur en chef.

M. Rouquet, originaire de Figeac, qui pendant de longues années a fait partie du personnel du lycée de Cahors, a été nommé proviseur de 1^{re} classe au lycée de Constantine.

Il est remplacé à Guéret, comme proviseur, par M. Cambonie, originaire de Montfaucon, censeur au lycée de Toulouse.

MM. Rolhe et de Lacoste originaires du département du Lot viennent d'être nommés aspirants de marine.

Par arrêté préfectoral, MM. Calmon, Robert, Caviote et Duphénieux qui faisaient partie de la commission hippique chargée de distribuer les primes aux chevaux dans le département du Lot, ont été remplacés par MM. de Verninac, Pierre Dufour et Pradelles, propriétaire à Thégra.

Depuis Dimanche, des compagnies du 7^e de ligne ont pris leur casernement à l'école des filles de la rue du Château, et aux écoles de garçons, de l'ancien tribunal et de la rue du Lycée. On a ainsi fait de la place pour loger les réservistes dans la caserne d'infanterie.

Nos réservistes. — Une très grande animation règne depuis lundi à Cahors par suite de l'arrivée des réservistes.

Départ de 400 sous-officiers. — Il est bien entendu que nous sommes en paix avec la Chine, le Tong-King et l'Annam.

C'est pourquoi le ministre de la guerre vient d'ordonner le départ de plus de quatre cents sous-officiers appartenant à toutes les armes : les uns, au nombre de cent, pour être versés dans les tirailleurs tonkinois ; les autres, pour concourir à la réorganisation de l'armée annamite.

C'est un vide qui se fera sentir dans les cadres de nos régiments, où le recrutement des sous-officiers devient si difficile, et cette manière d'écrémer notre armée n'est pas sans soulever dans le monde militaire de vives et justes critiques.

Nos officiers. — Le ministre de la guerre a reçu, de la part des officiers de tous grades, démissionnaires ou en activité de service, un grand nombre de demandes pour la formation de l'armée d'Annam.

Ces demandes dépassent de beaucoup le chiffre des emplois, aussi va-t-on commencer aujourd'hui à les examiner et à les classer.

L'unification des pensions militaires. — Depuis 1882, la Chambre était saisie d'une proposition de MM. Georges Roche, baron Reille et autres députés de la droite, tendant à l'unification des pensions de retraite pour les soldats.

Par trois fois, la majorité opportuniste a refusé de voter cette proposition de loi, dont l'adoption n'aurait été qu'un acte de justice et de reconnaissance envers les anciens soldats retraités.

La Chambre, qui a gaspillé des centaines de millions, n'a pas cru devoir accorder une somme de 8 millions pour 73,000 défenseurs de la patrie. Il est vrai qu'ils se sont battus en Afrique, en Crimée, en Italie, sous la monarchie et sous l'empire. Est-ce là leur crime ?

Quoi qu'il en soit, dans chaque département, le comité des anciens soldats va protester contre la fin de non-recevoir opposée par la majorité opportuniste à la proposition de loi de M. Georges Roche, en invitant les anciens soldats à voter pour les candidats qui ont toujours pris la défense des serviteurs du pays.

Vétérinaires. — L'Officiel publie la liste par ordre de classement des élèves qui ont obtenu le diplôme de vétérinaire à la suite des examens généraux de 1885 pour les écoles d'Alfort, de Lyon, de Toulouse.

Voici la liste pour cette dernière : MM. Limbaré, Galliot, Epron, Barrère, Mestre, Conte, Vandier, Servat, Kourocé, Desjaques, Ducasse, Desjean, Bessay, Rondé, Ponsone, Borie, Bonzom, Ducourneau, Dalmas, Estrampes, Fleury, Julien, Dupin, Laaczedieu, Boudet, Clément, Couderc, Ricard, Pinaud.

En Cour d'assises. — Un individu comparait mercredi devant la Cour d'assises de Saïnes sous l'inculpation de faux. La prévention comprenait cinquante-cinq chefs d'accusation et l'accusé avait fait les aveux les plus complets.

Les membres du jury ont déclaré qu'il n'était pas coupable, alors que lui-même reconnaissait sa culpabilité.

Tout le monde a été profondément ému de ce verdict sans précédent dans les annales de Cour d'assises.

Un conseil par jour.

Moyen d'extirper les Taupes. — Prenez de la chaux calcaire, bien calcinée, bien sèche, et exposez-la à l'air jusqu'à ce qu'elle soit réduite en farine. Après avoir détruit les taupinières, vous introduisez une cuillerée de cette chaux dans les trous que les taupes ne manquent pas de faire de nouveau. On bouche aussitôt ces trous, afin que la chaux ne prenne pas l'humidité. Toutes les taupes atteintes par la chaux, lorsqu'elles soulèvent la terre, crévent sur le champ. Il faut nécessairement choisir un beau jour pour faire cette opération.

Musique du 7^{me} de ligne.

(de 8 à 9 heures 1/2.)

PROGRAMME DU JEUDI 27 AOUT 1885.

| | |
|--------------------------------|------------|
| Allégo militaire | X... |
| Si j'étais roi (ouverture) | Adam. |
| L'Etoile du Nord (fantaisie) | Meyerbeer. |
| François les Bas-Bleus (valse) | Bernicat. |
| Lucie de Lamermoor (Septuor) | Donizetti. |
| Rêve de Printemps (Mazurka) | Dessaux. |

JARDINS DU CAFÉ TIVOLI

Concert d'Été par les « Enfants de Cahors. »

(de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2.)

PROGRAMME DU SAMEDI 29 AOUT 1885.

| | |
|---|-------------|
| Allégo militaire | Leroux. |
| Fantaisie originale | Bléger. |
| Souvenir d'Andalousie (Mazurka) | J. Gourand. |
| Fragments du Val d'Andore | Haleyv. |
| Les Diamants de la Couronne (fantaisie) | Auber. |
| Ciel étoilé (Polka) | Tilliard. |

DÉPÊCHES

Salins-d'Hyères, 26 août.

Les obsèques de l'amiral Courbet ont eu lieu aujourd'hui aux Salins-d'Hyères, au milieu d'une foule nombreuse nombreuse et recueillie.

Nous donnerons les détails au prochain numéro

Paris, 26 août.

Les ministres arrêteront définitivement demain le jour de la publication du décret de convocation des électeurs.

BOURSE. — Cours au 27 août.

| | |
|--|------------|
| 3 0/0..... | 81 20 |
| 3 0/0 amortissable (ancien)..... | 82 90 |
| 3 0/0 id. 1884..... | 00 00 |
| 4 1/2 0/0 ancien..... | 107 70 |
| 4 1/2 0/0 1883..... | 109 02 1/2 |
| Dernier cours du 26 août. | |
| Actions Orléans..... | 1,330 50 |
| Actions Lyon..... | 1,247 50 |
| Obligations Orléans 3 0/0..... | 382 50 |
| Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)..... | 343 00 |
| Obligations Lombardes (jouissance.....) | 308 00 |
| Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)..... | 335 50 |

BACCALURÉATS.

Institution D. La Fontaine, rue Capdeville, 8, Bordeaux.

Ouverture des cours trimestriels, le 1^{er} septembre. 7 mentions assez-bien et une mention bien.

L'ILLUSTRATEUR DU LOT

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS
POUR LE DÉPARTEMENT : Un an, 10 fr. ; — Six mois, 6 fr.
HORS DU DÉPARTEMENT : Un an, 12 fr. ; — Six mois, 7 fr.
LE N° 20 CENTIMES

BUREAUX
34, RUE DU LYCÉE
CAHORS
1^{re} ANNEE. N° 4. — 6 SEPTEMBRE 1885

ANNONCES
On traitera à forfait pour les réclames et annonces.
L'Administration se charge de faire graver les clichés des annonces illustrées.

Chers Concitoyens,

Nous tentons, avec la certitude d'être secondés par nos intelligentes populations, une œuvre de décentralisation artistique.

L'Illustrateur du Lot, — tel est le titre du journal politique illustré que nous fondons — ne négligera aucun effort pour joindre à sa rédaction l'attrait si puissant de la gravure et du dessin.

La première page contiendra une Grande gravure inédite sur l'événement du jour.

La deuxième page donnera un Courrier complet sur les nouvelles locales et départementales de la semaine, tant au point de vue politique, qu'au point de vue archéologique, littéraire et humoristique. Nous espérons sous peu joindre la gravure à la description des antiquités intéressant notre vieux et si remarquable Quercy.

La troisième page sera consacrée au Courrier de Paris et à la Chronique universelle, relatant tous les faits importants et d'intérêt général.

La quatrième page, remplie de gravures, répondra aux besoins multiples de l'actualité. On y verra le portrait des hommes qui occupent l'opinion publique, — les grands faits politiques, — les machines et les inventions intéressant le commerce et l'industrie, — les dé-

couvertes scientifiques, — les événements saillants du monde entier.

La cinquième page, également remplie de gravures, sera consacrée à l'art, ce grand moralisateur des peuples. Les amateurs, les artistes y puiseront de précieux documents. Les questions d'instruction publique, qui priment à juste titre toutes les autres, y seront fréquemment traitées en figures.

La sixième page donnera l'explication de nos gravures, — des nouvelles agricoles, horticoles, — pêche et chasse, — sport, — industrie, commerce, — affaires militaires, — beaux-arts, — théâtres, — tribunaux, — hygiène, — recettes utiles, — proverbes, — jeux d'esprit, menus, éphémérides, — variétés et feuilletons.

La septième page sera consacrée à la littérature, — nouvelles, — poésies, etc.

La huitième page terminera le journal par ces petits dessins humoristiques qui délassent agréablement l'esprit en provoquant la belle humeur.

L'Illustrateur du Lot s'efforcera d'intéresser en instruisant. Il formera annuellement un superbe volume de 420 pages et 200 gravures.

PRIME GRATUITE : Deux magnifiques FUSILS, système Lefauchaux, seront tirés au sort, entre les 300 premiers souscripteurs d'un An.

Bibliographie

UN LIVRE A SENSATION

Un ouvrage : *La prochaine guerre*. LA REVANCHE (1) passionne l'opinion publique depuis quelques temps. Les grands journaux parisiens : *Le Figaro*, *le Matin*, *l'Echo de Paris*, etc.; lui ont consacré avant même son apparition, des articles qui n'ont été qu'une longue discussion sur la personnalité de l'auteur que quelques-uns affirmaient avoir occupé une haute situation dans l'armée. L'ouvrage est signé : *Le général X...* Nous ne pouvons en dire plus. L'auteur suppose une guerre entre la France et la France et une coalition européenne fomentée par l'Allemagne. Nos frontières sont menacées de tous les côtés; la neutralité des petites puissances sont nos seules alliées. Les premières batailles sont des échecs très graves pour nos armées, mais ces échecs nous montrent bientôt les vices de notre organisation militaire et de notre système de défense.

En face du péril, la France de Poitiers, d'Azincourt et de Valmy retrouve son énergie des grands jours et l'Europe est bientôt menacée à son tour par la Grande Nation.

Cet ouvrage est appelé à avoir un immense. Tout le monde voudra le lire. Nous y reviendrons.

(1) A. Lévy et C^e éditeurs. — Paris, 9, passage Saulnier. — Prix 3,50.

St-NICOLAS, 6^e année. Sommaire du numéro 48. (20 août 1885). — Au Tonkin (**). — Portrait

du lauréat des devinettes. — Les héritiers de Montmercy (Eudoxie Dupuis). — Histoire merveilleuse du petit tailleur Scioptani (Th. de Tautpouss). — Le chien de Jean de Nivelle (Daniel Bernard). — Le réveille-matin (V. Aury). — Le Jeu des Patiences. — La tirelire aux devinettes. — Illustrations par Dick de Lonlay, Birch, Gaillard, V. Néhlig, etc. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 45, rue Soufflot, Paris.

LA NATURE, Sommaire du 20 août 1885. — Mission scientifique dans le territoire d'Assinie. — La distance de visibilité : Emile Sorel. — A propos du concours général : Félix Hémet. — Association française pour l'avancement des sciences. — La force et l'adresse : Guyot-Daubés. — Les roches foudroyées : Gustave Regelsperger. — Microscope minéralogique de M. Em. Bertrand. — Dr J. Pelletan. — Bibliographie. — La boulangerie mécanique de l'avenue de l'Opéra, à Paris. — Les nids d'hirondelle commensable : Dr Henri de Varigny. — L'électricité pratique. Le physiographe. Instrument de dessin d'après nature Dr Z... — Chronique. — Académie des sciences; séance du 17 août 1885 : S. Meunier. — Transformation du mouvement circulaire uniforme en mouvement alternatif et à vitesse variable. — Supplément : Boîte aux lettres Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA REVUE BRITANNIQUE, Sommaire des matières contenues dans la livraison de août 1885.

— Morale; Biographie: Le manuscrit de grand-mère — Archéologie; Traditions et légendes: Les empreintes de pieds. — Sciences sociales: L'âge du progrès. — Mœurs du moyen âge; Voyages; Pâleringages. — Métallurgie; Beaux-arts: L'étain dans l'antiquité. — Economie sociale; Industrie: L'imprimerie nationale. — Biographie anecdotique: L'aristocrate anglais; Poésies; Mort aux Lys! — Correspondance de la Revue Britannique. Nouvelles des sciences, de la littérature, des beaux-arts, du commerce, etc., etc. — Correspondance d'Orient. — Correspondance d'Espagne. — Correspondance d'Italie. — Correspondance d'Allemagne. — Correspondance de Londres. — Chronique et Bulletin bibliographique. — Banques, bourses, assurances. — Chronique financière. — Bureaux 71, rue de la Victoire, à Paris.

Le Bon Journal, hebdomadaire, illustré de dix centimes, paraît toutes les semaines chez tous les libraires, marchands de journaux et dans les gares. Il reproduit: *Micheline*, d'Hector Malot; *Jean Vaubaron*, de Xavier de Montépin; un grand souvenir judiciaire sur Troppmann et des nouvelles illustrées de A. Daudet, Guy de Maupassant, E. Chauvette, J. Moineaux, H. Escoffier, etc.

Le Bon Journal a acquis la première reproduction du nouveau roman de M. George Ohnet.

LA GRANDE MARNIÈRE

Prix de l'abonnement annuel, 8 francs par an, chez les éditeurs MARPON ET FLAMMARION, rue Racine, 16, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET Co
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.
L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Co, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.

4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro. 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

ÉPICERIE PARISIENNE
6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque:

RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de:

| | |
|--------------------|-----------|
| Le litre..... | 5 fr. 25. |
| La bouteille..... | 4 fr. 50. |
| Le demi litre..... | 2 fr. 90. |

MAISON DES 100,000 PALETOTS
ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

Vinaigres de l'Étoile de qualité supérieure rouges et blancs

COUSTILLAS Jeune
Rue de Bordeaux — PÉRIGUEUX

M

J'ai l'avantage de vous offrir mon **VINAIGRE DE L'ÉTOILE** de qualité extra afin que cette sorte ne soit pas confondue avec les Vinaigres inférieurs et défectueux qui sont journellement offerts. J'ai déposé au Tribunal de commerce cette marque qui est ma seule propriété, mes clients seront ainsi assurés de recevoir toujours la même qualité.

Attendant d'être favorisé de vos ordres.

Agréés, M, mes saluts sincères,
COUSTILLAS Jeune.

PRIX-COURANT & CONDITIONS DE VENTE

VINAIGRE SUPÉRIEUR de l'Étoile rouge ou blanc, l'hectolitre. . . . 30^F
Franco de port gare de l'acheteur

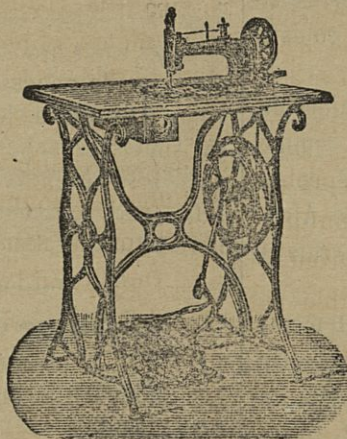
Je paie les droits de 5 centimes par litre en sus et les ajoute à la facture, je reprends les fûts pour le prix coté.

Il est ajouté gratis à chaque expédition Vinaigre un très joli tableau indiquant le dépôt de ce produit, ce qui facilite beaucoup la Vente.

LA MAISON ACCEPTE DES REPRESENTANTS SÉRIEUX ET ACTIFS

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS
(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

LES RAMOS

Marchand tailleur

rue Fénelon, 9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

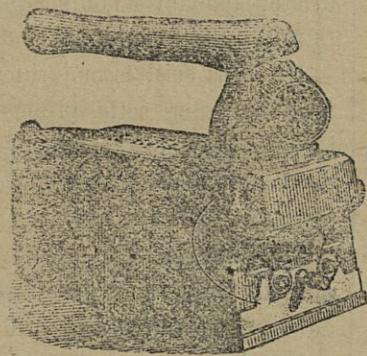
SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux Minérales, Drogistes et Pharmaciens.



Le propriétaire-gérant, Layton.



NOUVEAU FER
A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS:

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

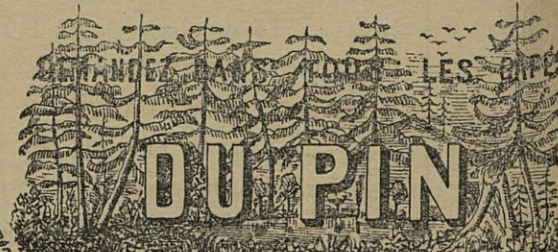
Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, L'ages de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter, Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GÉNÉRIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
MEMBRE DU JURY
BORDEAUX EXP-INT: 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.